

Tous les conseillers municipaux étaient présents

1 - Composition des commissions de la communauté de communes :

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
SCOT - Contrat de rivière -PLH	Jacki VIALLON	Serge AVRIL
Ordures ménagères	Madeleine CHASTEL J. Luc CHOUVELON	
Economie	Pierre THOLIERE	Franck GIRODON
Tourisme, Culture, Sport	Danielle VALEYRE	Jacki VIALLON
Urbanisme, SPANC, Très haut débit	Bernard DUBREUIL	Roland CIVARD
Enfance, Jeunesse, personnes âgées	Madeleine CHASTEL	Noël CIVARD
Service Technique, Immobilier communautaire	Nicole GIRODON	J.Luc CHOUVELON
Communication	Danielle VALEYRE	Nicole GIRODON
Administration Générale	Roland CIVARD	Bernard DUBREUIL

2 – Composition de la commission communale des impôts directs

Une liste de 12 titulaires et 12 suppléants est proposée à la Direction des services fiscaux qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants. La liste des personnes retenues sera communiquée lors d'un prochain conseil.

3 – Travaux de voirie 2014

Travaux de réfection prévus pour les trois voies de la Terrasse

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour un montant estimatif de 98.500,00 € HT : Eiffage, Eurovia et Colas.

Après renégociation et choix d'un nouveau procédé de revêtement (enrobé coulé à froid), la proposition de l'entreprise COLAS est retenue pour un montant de 55.729 € HT.

La subvention du Conseil Général pour ces travaux s'élève à la somme de 20.914 €.

4 – Acquisition de divers matériels

Devis en cours pour

- Renouvellement de la vaisselle, et complément d'équipement par achat de casseroles et faitout
- Achat d'un four micro-onde
- Achat d'un four de 6 niveaux pour 80 personnes
- Acquisition d'un ordinateur portable, en remplacement du matériel obsolète (Bureau du Maire) des entreprises seront contactées.

Une demande de subvention sera déposée auprès Conseil Général au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité, dès réception des devis.

5 – Travaux d'assainissement

Dans le cadre de la continuité des projets en cours une réunion de travail est prévue le 12 juin en présence d'Iwan MAYET et de 2 personnes du service assainissement du Conseil Général pour étudier les différentes possibilités de raccordement pour le village de Chazourne.

Suite à un excès d'eau qui arrive à la station du Bourg, un devis a été demandé auprès de l'entreprise GALLET pour la réfection de la conduite d'assainissement de La Chazotte au Bourg au niveau du pont du Rieu. Les travaux sont évalués à un montant de 5.918,71 € HT et seront décidés après la réunion du 12 juin.

6 – Réfection de station de Vacheresse

Un courrier a été adressé à la Saur pour leur demander de remédier au problème de disfonctionnement.

7 – Travaux divers

Captage des eaux pluviales au communal de La Terrasse : il est nécessaire de procéder à ces travaux suite au problème de débordement de la mare lorsqu'il y a de grosses précipitations. L'entreprise GALLET se propose de réaliser ces travaux pour un montant de 3.743,57 € HT correspondant à l'acquisition des matériaux, l'entreprise prenant à sa charge le terrassement et la main d'œuvre.

8 – Examen de devis de réfection de terrain de foot

L'état du terrain est jugé relativement satisfaisant, prévoir uniquement des travaux de roulage pour mise à niveau. A cet effet un devis a été demandé auprès d'une deuxième entreprise. Des travaux de réfection des sols et peintures des vestiaires sont à envisager. Ces différents travaux seront réexaminés lors de la prochaine réunion du conseil municipal et en accord avec la mairie de Merle Leignec qui est sollicitée pour participer au financement.

9 – Avancement des travaux de la salle des jeunes

Peintures et plafond terminés, reste la pose du sol. Cette salle sera opérationnelle très prochainement.

10 – Questions diverses

Suite à l'accord de subvention du Conseil Général, les travaux de réparation du mur et du portail de la salle des fêtes vont être réalisés. L'entreprise GALLET se charge de la maçonnerie et l'entreprise COUCHET de la métallerie.

Afin que Mr CIVARD puisse assurer la continuation de son commerce lors de la vogue et de la foire, le Conseil Municipal accepte de lui louer la salle des fêtes aux conditions habituelles, soit 180 € pour le week-end de la vogue et 80 € pour une demi-journée à l'occasion de la foire.

Une réunion aura lieu le 11 juin en mairie pour préparation du bulletin municipal